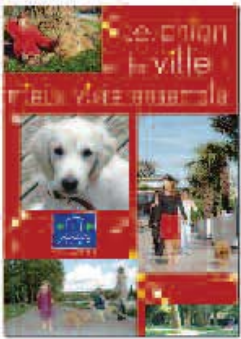




en bref

CANISITES
DU NOUVEAU POUR
LES CHIENS

L'aménagement des nouveaux canisites s'est achevé fin juin. Dix-neuf canisites au total (un vingtième est prévu aux abords du marché couvert) sont opérationnels ; prêts à recevoir les déjections de nos chiens les plus civilisés... Face au succès de ces installations, les responsables du service Espaces verts sont optimistes. La politique d'intégration de l'animal dans la Ville porte ses premiers fruits. Afin de poursuivre l'information et la responsabilisation des maîtres, la Ville prépare une journée d'animations le samedi 23 septembre, au Parc des Sources. L'association les Ramtamplans proposera des démonstrations d'Agility et de dressage, tandis que la Police municipale présentera le travail de ses Maîtres-chiens. Sur la Place Charles-de-Gaule, l'association Terrain d'Entente organisera une animation intitulée "Réponse à toutou" au cours de laquelle des adhérents de l'association répondront à toutes les questions que vous vous posez à propos de la gent canine. Enfin, les agents chargés de la propreté canine et de l'entretien des canisites dialogueront avec les propriétaires de chiens.



Une réédition de la brochure "Le chien et la Ville", comportant la carte actualisée des canisites, est disponible notamment en Mairie.

Il y a ceux qui se plaignent des nuisances (odeurs, fientes, bruits intolérables...) et ceux qui se posent en défenseurs des animaux des villes. L'objectif du service Hygiène et salubrité de la ville est de concilier ces deux mondes qui se heurtent et s'opposent. Lorsque les nuisances s'accumulent, la ville intervient afin de résoudre les conflits. Pour toutes les actions entreprises, elle se base sur l'arrêté du 7 mars 2003 et l'article 120 du règlement sanitaire départemental établissant les réglementations en vigueur*.

Les pigeons

La ville exerce une surveillance sur les zones à forte concentration. En cas de plainte, elle enquête pour trouver la cause de l'envahissement - le plus souvent le nourrissage intempestif. Dans certains cas, la ville est amenée à prendre contact avec les propriétaires de maisons laissées à l'abandon afin qu'ils condamnent les ouvertures par lesquelles les pigeons entrent et forment des dortoirs. "Les captures de pigeons ne sont pas une solution, car si l'on vide un lieu d'un trop grand nombre d'oiseaux, ils le remplissent à nouveau, la nature ayant horreur du vide !", souligne la responsable du service.



Les étourneaux

Les étourneaux soulèvent dans leur sillage les polémiques les plus virulentes. D'année en année, à l'automne et au début de l'été, ils arrivent en nombre. Le jour, ils se nourrissent dans les campagnes. La nuit, ils viennent dormir en ville, trouvant un abri sûr contre leurs prédateurs, un gîte confortable, et des perchoirs avec vue imprenable... "Si on les effarouche trop souvent, cela n'a plus d'effet. On attend

qu'ils soient tous arrivés pour intervenir, pour éviter à la fois l'accoutumance et les nuisances sonores pour les riverains". Après avoir étudié les méthodes mises en œuvre ailleurs (la plupart des villes qui comportent des espaces verts assez denses sont également touchées, surtout celles situées dans les grands couloirs de migration), plusieurs techniques d'effarouchement ont été testées : une bande sonore diffusant le cri d'un prédateur ; des fusées sifflantes ou crépitantes tirées sur les sites les plus fréquentés que

CHATS, CORBEAUX, PIGEONS...
NOS VOISINS DE CITE

À plumes ou à poils, ils vivent en ville, tout près de nous... Des citadins avec lesquels il nous est souvent difficile de partager le droit de cité. Alors, comment cohabiter ? La ville expérimente divers moyens de rendre leur présence tolérable pour leurs voisins humains.

son le Parc des Sources, la Source de l'hôpital ou le Square Albert 1^{er}. L'an passé, on a même fait appel à un fauconnier qui est intervenu à plusieurs reprises avec trois buses de Harris, mais sans résultat spectaculaire, la nuée d'étourneaux n'étant pas aussi impressionnante qu'on le disait par ces grands prédateurs.

Les corbeaux

Une corbetaire ancienne (une colonie de corbeaux) revient chaque année peupler les arbres en bordure d'Allier et au square du Monument aux Morts. La technique du captage des nids fait ses preuves, bien qu'elle ne soit pas toujours efficace sur le long terme : "Au printemps, la ville loue une nacelle pour capter les nids en construction et ainsi contraindre la nidification. Le problème, c'est qu'ils rebâtissent derrière !". Il faut donc intervenir au bon moment, assez tôt pour devancer la nidification, et assez tard pour que les corbeaux n'aient plus le temps de nidifier. Si les nuisances sont réelles, les plaintes sont cependant moins nombreuses pour les corbeaux que pour les étourneaux.

Les rats

Sous nos maisons, derrière nos murs, longeant les caniveaux, aux abords des cours d'eau, les rats gris ou surmulots sont partout en ville.

Discrètes présences, ils profitent de nos involontaires largesses ; se nourrissant de nos déchets et établissant leurs nids à l'ombre de nos douillettes installations. Pour lutter contre leur prolifération, une campagne de dératisation a lieu une fois par an dans toute la Ville. Y sont associées des opérations ponctuelles, menées sur appel d'un propriétaire par exemple, et sous contrôle du service d'Hygiène et de salubrité - les raticides demeurant des produits à manier avec précaution.

Les chats

La plupart des chats errants sont contrôlés et identifiés, grâce notamment aux actions conjuguées de la SPA et de l'association Les Animaux dans la Ville (voir encadré). "Pour tous les chats errants qui n'ont pas de propriétaire, on les contacte et ils se chargent de conduire les animaux au refuge ou de les remettre en nidification, et assez tard pour que la vigilance et au travail remarquable de ces associations, en partenariat avec la police municipale, les chats ne posent pas de réels problèmes. Pour beaucoup, ils sont d'ailleurs chats des rues la nuit et chat de maison le jour. Un maître, quelque part, attend leur retour !

Amis pour certains, ennemis héréditaires pour d'autres, tous ces

animaux citadins demeurent des animaux, qui par définition ne sont pas toujours contrôlables : "Le but n'est pas de tout éliminer mais de cohabiter. On ne peut tout contrôler, c'est impossible !". Au-delà du possible, on peut aussi se demander qui aimerait vivre dans une ville aseptisée, purgée de toute vie animale. ■

* Règlement sanitaire départemental, article 120 (extrait)
Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours et autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

LES ANIMAUX
DANS LA
VILLE

L'association Les Animaux dans la Ville a été créée en 1990. "Notre but est avant tout de venir en aide aux animaux et de faciliter leur intégration dans le paysage urbain", raconte Janine Bedocq, présidente de l'association. Celle-ci fonctionne grâce au travail d'un réseau de bénévoles sensibles à la cause animale. Elle prévient la surpopulation féline au moyen de la stérilisation. Les chats errants capturés sont conduits chez le vétérinaire pour être stérilisés et tatoués au nom de l'association. Ils sont ensuite ramenés sur les lieux de leur capture. "Notre réseau nous informe de leur état de santé. Ensuite, si nous apprenons que quelqu'un cherche un chat à adopter, nous entrons en contact et on procède à un transfert de propriétaire".

Contact : Janine Bedocq au 04 70 98 45 98

en bref

CARTE FAMILLE NOMBREUSE :
UNE NOUVELLE IDENTITÉ

La nouvelle carte Famille nombreuse, destinée aux familles de trois enfants et plus, proposera désormais non seulement la traditionnelle réduction des tarifs SNCF, mais elle y associera un réseau de nouveaux partenaires économiques dans des secteurs variés : équipement des foyers, biens et services de la vie quotidienne, loisirs, sport et vie culturelle. Sept millions de bénéficiaires potentiels sont concernés. Des formulaires d'adhésion sont disponibles en Mairie au Service "population" (rez-de-chaussée, façade sud). Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi de 8 h 30 à 12 h.

10^e ÉDITION DES FLORALIES

Vichy participera à l'édition 2006 des désormais célèbres Florales de Bourg-en-Bresse, du 10 au 19 novembre. En compétition cette année, sur le thème des "Jardins de Lumière", cinquante-cinq villes de France et d'autres pays. Vichy devra rivaliser de couleurs et de créativité. Les Espaces Verts seront chargés de réaliser un jardin éphémère évoquant "La Lumière, la Vie, la Fleur".

ALLÔ, SERVICE PUBLIC

Afin de mieux vous accueillir, l'état met à votre service un numéro national d'accès aux renseignements administratifs : le 3939. Ce numéro permet d'obtenir sans se déplacer une information rapide et fiable à toute demande d'ordre administratif, tout en soulageant les standards et les guichets d'accueil. Si votre demande est trop complexe, vous serez alors mis directement en relation avec des informateurs spécialisés dans chaque secteur (travail, justice, urbanisme, santé, sécurité sociale, fiscalité...)

DÉCLICS 2007

Vous avez entre 18 et 30 ans et une vocation dans le domaine de la culture, de l'artisanat, des sciences, de l'humanitaire ou de l'environnement ? Les bourses Déclics Jeunes de la Fondation de France sont faites pour vous ! Une vingtaine sont décernées chaque année pour permettre à des jeunes de finaliser un projet original et d'intérêt général. Pour postuler, il suffit de renvoyer le questionnaire de présélection disponible sur le site internet de la Fondation de France. Inscriptions sur www.idf.org jusqu'au 15 novembre 2006.

POUR... OU CONTRE ?

Morceaux choisis parmi les courriers reçus en Mairie

"Nous découvrons avec stupéfaction que nous avons acheté un appartement à Bagdad. En effet, vos services sont en train de tirer des fusées épouvantablement bruyantes et dangereuses dans les jardins de l'Opéra, juste sous nos fenêtres, terrorisant enfants et chien. Au vu de l'affolement insoutenable des oiseaux qui se jettent contre les immeubles, nous imaginons que c'est pour vous débarrasser d'eux que vous nous faites vivre pareille canonnade ? Trouvez-vous humain d'infliger pareille terreur à des animaux ? (...) Monsieur le Maire, imaginez-vous et avez-vous envie de vivre dans un monde sans jeunesse et sans vie animale, sans chants d'oiseaux ? Pas nous."

(Courrier adressé au Maire le 4 juillet 2006)

"Permettez-moi de revenir à la campagne d'élimination des nids du 19 au 21 avril dont j'ai suivi le déroulement (...) Les corbeaux entreprennent de reconstruire les nids dès que la grue s'est éloignée et c'est un nombre bien plus élevé de jeunes qui vient grossir les effectifs (...) Les bancs mis en place dans les parcs sont rendus inutilisables par les déjections des freux. Concernant les pigeons, une promenade aux abords de la galerie Napoléon, du Hall et du Parc des Sources suggère, par voie olfactive, la nécessité d'une action d'envergure dans le domaine de la chasse aux volatiles indésirables. Je ne voudrais pas terminer sans évoquer l'incidence désastreuse de l'intervention de toutes les âmes sensibles qui alimentent les oiseaux."

(Courrier adressé au Maire le 23 avril 2004)

VOTRE LOGEMENT
DU STUDIO AU T5
www.logivie.fr 03 86 59 96 75

Dans notre nid
avec LOGIVIE

avec vue sur la vie !

Logivie